

## Conseil Communautaire 15 mars 2018 Abergement-la-Ronce – 18h30

# **DÉLIBERATION**

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 64

Nombre de procurations : 14 Nombre de votants : 78

Date de la convocation : 09 mars 2018 Date de publication : 23 mars 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement **suppléants):** JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Chevaux, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, JM Sermier, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. aubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Gruet, C. Demortier à C. Nonnotte-Bouton,
D. Germond à JB Gagnoux, I. Girod à JM. Sermier, S. Hédin à
L. Bernier, P. Jaboviste à JP. Cuinet, P. Jobez à N. Jeannet,
E. Schlegel à F. Dray, I. Voutquenne à S. Marchand, JC. Wambst à
F. Barthoulot, M. Henry à JP Lefèvre, J. Dayet à J. Péchinot,
M. Boué à J. Drouhain, R. Curly à G. Chauchefoin.

Délégués absents non suppléés et non représentés : B. Guerrin, A. Douzenel, H. Prat, C. Mathez, V. Chevriaut, J. Lagnien.

J. Lagnien.

Dans le cadre du projet d'extension de la zone industrielle de Rochefort-sur-Nenon, destiné notamment à accueillir la future base logistique ITM, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a mandaté la SAFER Bourgogne Franche-Comté pour une mission d'accompagnement à la

février 2018).

Cette mission se concrétise désormais par la possibilité pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de se rendre acquéreur des parcelles précisées ci-dessous, pour un montant total estimé

maîtrise foncière du site, portant d'une part sur les compensations proposées aux exploitants agricoles présents sur l'emprise du projet (délibération n° GD42/16 du 19 mai 2016) et d'autre part sur les acquisitions des terrains à l'intérieur de cette emprise (délibération n° GD12/18 du 22

- ZL 12 appartenant à M. et Mme OCLER d'une superficie de 1ha 25a 97ca pour un prix de

- 28 217,00 €
   ZL 10 appartenant à M. et Mme GRANDJEAN d'une superficie de 60a 93ca pour un prix de 13
- 648,00 €

   ZL 6 et ZL 11 appartenant à M. et Mme OUDET d'une superficie de 3ha 24a 24ca pour un prix
- ZL 6 et ZL 11 appartenant a M. et Mme OUDET d'une superficie de 3ha 24a 24ca pour un prix de 72 630,00 €
- ZL 9 et ZL 8 appartenant à M. BREGAND d'une superficie de 1ha 21a 99ca pour un prix de 27 325,00 €
- ZL 4 appartenant à Mme. BONOLIS d'une superficie de 7ha 18a 76ca pour un prix de 161 002,00 €
- ZL 3 en partie appartenant à M. et Mme. GUERRIN d'une superficie d'environ 4ha 20a à parfaire par voie de géomètre pour un prix de 2,24 €/m²

### **GRAND DOLE**

#### Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 – 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 42/18

#### Objet

Acquisition des parcelles situées dans la future extension de la zone industrielle de Rochefort-sur-Nenon

Secrétaire de séance Jacques LAGNIEN

#### Rapporteur:

396 902 €:

Dominique MICHAUD

1



Ces prix s'entendent hors frais d'actes notariés et d'intervention SAFER, ces derniers étant précisés dans la convention d'accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

L'acquisition de ces diverses parcelles est notamment possible dès lors qu'un accord est validé par les exploitants. Il est donc demandé au Conseil Communautaire d'approuver également le versement des indemnités d'éviction et de perte de surface suivantes, dont le montant total s'élève à  $163\ 360\ \varepsilon$ :

- GAEC de la Colline (MARTIN Damien et Florent): 17 426 €
- EARL de la Corvée du Roy (OUDET Christophe et Michel) : 33 396 €
- Mme. Béatrice OCLER: 112 538 €

Ces dédommagements permettront aux exploitants de retrouver des terrains en compensation de la perte occasionnée.

A cette fin, la SAFER a par ailleurs mis en réserve, avec l'accord de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, des terrains en prévision d'une compensation des biens initiaux exploités par les agriculteurs. En vertu de la convention initiale, le Conseil Communautaire invite donc la SAFER à revendre les terrains au profit des exploitants concernés. Dans ce cadre, il est noté que seul un bâtiment d'exploitation et son terrain d'assiette d'environ un hectare, situé sur la parcelle provisoirement cadastrée ZK 75p mise au préalable en réserve, n'a pas trouvé d'acquéreur pour l'instant. Il est donc proposé que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole l'acquière pour un prix de 88 500 €.

Monsieur Bernard GUERRIN ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 72 votes pour, 1 opposition et 5 abstentions :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles précitées d'une superficie totale d'environ 17ha 71a 89ca, pour un prix total d'environ 396 902,00 euros, auprès des six propriétaires précités,
- **APPROUVE** le versement aux trois exploitants agricoles concernés des indemnités d'éviction et de perte de surface pour un prix total de 163 360,00 euros,
- **APPROUVE** l'acquisition auprès de la SAFER du bâtiment d'exploitation et de son terrain d'assiette d'environ 1ha situé sur la parcelle provisoirement cadastrée ZK 75p sur la Commune de Rochefort-sur-Nenon d'une valeur de 88 500 euros,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait à Abergement-la-Ronce, Le 15 mars 2018

Le Président Jean Pascal FICHERE,

edex

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- -SAFER Bourgogne Franche-Comté
- Immo Mousquetaires 6 allée des expositions Parc de Tréville 91078 BONDOU
- M. Edouard OCLER et Mme Béatrice OCLER 3 Granges d'Ebes 39700 ROCHEFO J SUR NENON
- M. Robert GRANDJEAN et Mme, Louise GRANDJEAN 17 rue du Four Banal 3970 WANS LES DOLES
- M. Michel OUDET et Mme. Odile OUDET 1 Che de la Corvée du Roy 39700 ROCHEVERT SUR NENON M. René BEGRAND 29 rue du château 39700 ROCHEFORT SUR NENON
- Mme Nicole BONOLIS 22 rue Barbière 39700 ROCHEFORT SUR NENON
- M. Bernard GUERRIN et Mme. Michelle GUERRIN 5 Vignes du Haut 39700 AUDELANGE
- LEGATIS 34 avenue de Northwich 39100 DOLE